

**SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS D'AVRIL 2007
SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.**

**LES MALADIES A TRANSMISSION
HYDRIQUE (M.T.H.)**

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est de 0,08 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas rapportent des incidences supérieures à 1 cas pour 100.000 habitants : Tamanrasset avec 1,30 cas pour 100.000 habitants et El Bayadh (1,04 cas/100.000 hbts).

La classe modale est observée chez les 10-19 ans avec 0,18 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des dysenteries a augmenté, passant de 0,15 à 0,28 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Illizi (18,34), Adrar (6,35), Tamanrasset (5,21), Ghardaïa (2,65), Béchar (2,33) et El Tarf (1,95).

Le maximum de cas est enregistré chez les 0-4 ans avec 0,63 cas pour 100.000 habitants.

Le taux de morbidité de l'hépatite virale A est stationnaire avec 0,21 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas enregistrent des incidences élevées : Naâma avec 2,05 cas pour 100.000 habitants et Saïda avec 1,55 cas/100.000 hbts.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les enfants :

- 0,36 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,92 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 0,37 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Le taux d'incidence des toxi-infections alimentaires collectives est de 0,66 cas pour 100.000 habitants, en mars il était de 0,69.

Les wilayas qui enregistrent des TIAC sont Ouargla (6,05), Béchar (5,82), Ghardaïa (4,70), Skikda (4,20), Tizi Ouzou (4,02) et Tamanrasset (3,26).

Le maximum de cas est observé chez les adolescents et les adultes jeunes :

- 1,10 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans ;
- 1,24 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole est passée de 0,28 à 0,32 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales les plus élevées sont retrouvées à Illizi (2,62), Ghardaïa (2,06), Tissemsilt (2,02), Naâma (1,37), Annaba (1,36), El Bayadh (1,04) et Guelma (1,00).

La tranche d'âge la plus touchée est celle des 5-9 ans avec 1,33 cas pour 100.000 habitants, suivie des 0-4 ans (0,90).

Trois cas de coqueluche ont été notifiés au cours du mois d'avril par Alger, Ouargla et Aïn Témouchent.

Six cas de paralysie flasque aiguë ont été enregistrés chez des enfants de sexe masculin, âgés entre 3 et 7 ans. Un seul cas est mal vacciné avec une seule dose de vaccin antipoliomyélitique reçue à la naissance. Les prélèvements de selles ont été réalisés chez tous les enfants et se sont révélés négatifs. Le suivi à 60 jours est présent pour cinq cas : pour quatre d'entre-eux, on note une guérison complète alors que le dernier cas présente des séquelles de paralysie.

Un cas de tétanos a été déclaré par la wilaya de Constantine, chez un homme âgé de 45 ans, maçon de profession. Il a contracté la maladie, suite à une plaie au niveau du pied, occasionnée par un clou souillé.

LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque est de 0,01 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites est comparable à celui du mois précédent, il est de 0,70 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Khenchela déclare le taux régional le plus élevé avec 4,30 cas pour 100.000 habitants.

Les autres wilayas touchées sont Tindouf (3,24), Bordj Bou Arreridj (1,92) et Tlemcen (1,31).

Le maximum de cas est notifié chez les 0-4 ans avec 4,11 cas pour 100.000 habitants.

LES ZONOSSES

Le taux d'incidence de la brucellose a augmenté, passant de 2,09 à 3,28 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers épidémiques sont enregistrés à Laghouat (45,39), M'Sila (27,48), Djelfa (22,59), Saïda (16,76), Biskra (15,26), Tébessa (12,23), Béchar (11,25), Khenchela (8,33) et Naâma (7,52).

Ce sont les sujets âgés de plus de 50 ans qui enregistrent les taux d'incidence spécifiques par âge les plus élevés :

- 2,09 cas pour 100.000 habitants pour les 20-59 ans ;
- 3,78 cas pour 100.000 habitants pour les 60 ans et plus.

L'incidence de la leishmaniose cutanée poursuit sa courbe descendante avec 1,11 cas pour 100.000 habitants.

On note une baisse de l'incidence dans les wilayas de Laghouat (40,10 à 17,54 cas/ 100.000 hbts), Béchar (15,51 à 14,74 cas/100.000 hbts) et Naâma (17,78 à 8,89 cas pour 100.000/ hbts).

La classe modale est observée chez les 0-4 ans avec 2,29 cas pour 100.000 habitants.

Trois cas de rage humaine ont été déclarés au cours du mois d'avril :

- le premier par la wilaya de Batna, chez un jeune homme âgé de 18 ans, mordu par un chien errant ;
- le second par la wilaya de Biskra, chez un homme âgé de 33 ans, mordu au niveau de la main par un chien errant. Le patient n'a consulté une structure de santé qu'au moment de l'installation des signes cliniques de rage humaine ;
- le troisième par la wilaya de Boumerdès, chez un adolescent âgé de 14 ans qui a été mordu par un chiot. Comme le cas précédent, l'adolescent ne s'est présenté à une structure de santé qu'à l'installation des signes cliniques de rage.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,46 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les wilayas du sud et des hauts plateaux qui sont les plus touchées : Illizi (10,48), Béchar (5,82), Tindouf (3,24), Tébessa (3,22), Ouargla (2,62), Souk Ahras (2,12) et Adrar (2,02).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les 20-29 ans (0,97), les 40-49 ans (0,97) et les 60 ans et plus (0,89).

Le taux de morbidité de l'hépatite virale C est de 0,24 cas pour 100.000 habitants.

Cinq wilayas notifient une incidence supérieure à 1 cas pour 100.000 habitants : Souk Ahras (3,54), Tébessa (2,74), Illizi (2,62), El Bayadh (1,56) et Ouargla (1,01).

Deux pics d'incidence sont observés, le premier chez les 40-49 ans (0,75) et le second chez les 60 ans et plus (0,76 cas/100.000 hbts).

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE MAI 2007 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est stable, il est de 0,09 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales sont toutes inférieures à 1 cas pour 100.000 habitants, la plus élevée est de 0,64 cas pour 100.000 habitants, et est enregistrée à Bordj Bou Arreridj.

Les cas de fièvre typhoïde sont observés chez les moins de 30 ans avec un pic chez les 10-19 ans de 0,20 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des dysenteries est de 0,24 cas pour 100.000 habitants.

Douze wilayas déclarent des cas, les plus touchées sont Illizi (7,86), Adrar (4,62), Ghardaïa (4,41), Béchar (4,27) et El Tarf (1,95).

La classe modale est observée chez les 0-4 ans avec 0,70 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A est de 0,21 cas pour 100.000 habitants.

Le taux spécifique par âge le plus élevé est enregistré chez les 5-9 ans avec 0,88 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des toxi-infections alimentaires collectives est stationnaire avec 0,69 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas rapportent des foyers d'intoxication : Ouargla (5,64), Sidi Bel Abbès (4,55) et Saïda (4,35).

Le maximum de cas est observé chez les 20-29 ans avec 1,62 cas pour 100.000 habitants.

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole a augmenté, passant de 0,38 à 0,55 cas pour 100.000 habitants.

Des pics d'incidence sont enregistrés à Médéa (3,19), El Tarf (2,44), Boumerdès (2,27), Mostaganem (2,08), Béchar (1,94), Aïn Témouchent (1,81) et Mascara (1,79).

Depuis le mois de février 2007, on constate que ce sont les 5-9 ans qui sont les plus touchés,

comparés aux 0-4 ans. On observe durant ce mois les incidences spécifiques par âge les plus élevées :

- 2,38 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 1,43 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans.

Quinze cas de coqueluche ont été notifiés par Tamanrasset (10 cas) et Alger (5 cas). Ce sont des enfants âgés entre 0 et 14 ans dont le statut vaccinal n'a pas été précisé.

Trois cas de tétanos dont un cas de tétanos néonatal ont été déclarés.

La wilaya de Jijel a notifié un cas de tétanos néonatal chez un nouveau-né de sexe féminin dont la mère n'est pas vaccinée contre le tétanos. Elle a néanmoins bénéficié de soins prénataux. L'accouchement a eu lieu à l'hôpital et on ne rapporte aucun traitement traditionnel de la plaie ombilicale. On déplore le décès du nouveau-né.

Les deux autres cas ont été enregistrés à Mascara et Khenchela chez respectivement un homme de 34 ans et une adolescente de 15 ans.

Leur statut vaccinal n'a pas été spécifié lors de la déclaration.

Sept cas de paralysie flasque aiguë ont été enregistrés : Tiaret et Annaba (2 cas), Alger, Skikda et Khenchela (1 cas).

Ce sont des enfants âgés entre 2 et 15 ans, correctement vaccinés à l'exception d'un cas. Les prélèvements de selles pratiqués à tous les enfants se sont révélés négatifs. Concernant l'évolution de ces cas, cinq d'entre-eux ont bénéficié d'un suivi à 60 jours : pour quatre cas l'évolution a été favorable, un cas présente toujours des séquelles de paralysie.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,05 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des autres méningites a augmenté, passant de 0,70 à 1,02 cas pour 100.000 habitants.

On note un pic épidémique enregistré à Bordj Bou Arreridj avec 4,16 cas pour 100.000 habitants, suivi de Souk Ahras (3,54), Khenchela (2,96), El Tarf (2,68), Ouargla (2,62) et Mila (2,35).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les enfants de moins de 10 ans :

- 5,70 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 3,16 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZONROSES

La courbe d'incidence de la brucellose poursuit son ascension, elle est passée de 3,28 à 4,04 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Laghouat vient en tête des wilayas qui déclarent les plus forts taux régionaux avec 57,92 cas pour 100.000 habitants, suivie de Djelfa (35,42), Saïda (26,70), M'Sila (25,70), Naâma (17,78), El Bayadh (14,55), Biskra (13,72) et Tébessa (10,62).

Deux pics d'incidence sont observés chez les 20-29 ans (7,90) et les 40-49 ans (6,28).

On note une incidence basse de la leishmaniose cutanée, elle est de 0,63 cas pour 100.000 habitants.

On constate encore quelques foyers actifs mais moins intenses que les mois précédents ; ce sont Laghouat (13,65), Béchar (6,21), Naâma (4,79) et Biskra (4,16).

Comme à l'accoutumée, ce sont les petits enfants âgés entre 0 et 4 ans qui enregistrent le taux spécifiques par âge le plus élevé avec 1,09 cas pour 100.000 habitants.

Trois cas de rage humaine ont été déclarés au cours du mois de mai 2007 :

- le premier par la wilaya de Béjaïa, chez un garçon, âgé de 6 ans qui ne s'est présenté à

une structure de santé qu'à l'installation des signes cliniques de rage ;

- le second par la wilaya de Tizi Ouzou, chez un homme âgé de 67 ans, mordu par un chien domestique, non vacciné contre la rage. La blessure occasionnée par la morsure a été négligée, le sujet n'a consulté que lorsque son état de santé s'est détérioré ;
- le troisième par la wilaya de Jijel, chez un adolescent de 16 ans, mordu par un chien domestique non vacciné contre la rage. L'enquête épidémiologique effectuée, ne retrouve aucune notion de consultation juste après la morsure mais plutôt à l'installation des signes patents de rage humaine.

AUTRE MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B est de 0,42 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui enregistrent des incidences supérieures à 1 cas pour 100.000 habitants sont : Illizi (10,48), Ouargla (2,42), Souk Ahras (1,89), Béchar (1,55), Blida (1,32), Aïn Témouchent (1,29), Sidi Bel Abbès (1,14), Béjaïa (1,11) et Jijel (1,08).

On observe des cas à tous les âges mais le maximum est enregistré chez les 20-29 ans (0,94) et les 40-49 ans (0,67).

L'incidence de l'hépatite virale C est de 0,28 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont retrouvés à Sidi Bel Abbès (3,25), Tébessa (2,74), Souk Ahras (2,12), El Bayadh (1,56) et Oum El Bouaghi (1,53).

Un pic d'incidence est retrouvé chez les 40-49 ans avec 0,97 cas pour 100.000 habitants.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE JUIN 2007 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est passé de 0,09 à 0,13 cas pour 100.000 habitants. On observe deux pics d'incidence régionale, le premier à Saïda avec 1,55 cas pour 100.000 habitants et le second à Bordj Bou Arreridj (1,12).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 5-9 ans (0,20), les 10-19 ans (0,28) et les 20-29 ans (0,21).

L'incidence des dysenteries a augmenté, passant de 0,24 à 0,33 cas pour 100.000 habitants.

Cinq wilayas notifient des incidences élevées : Ghardaïa (7,35), Béchar (4,65), El Tarf (4,63), Adrar (4,33) et Tamanrasset (1,30).

La classe modale est observée chez les 0-4 ans avec 0,80 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale A a chuté, elle est de 0,14 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'El Bayadh enregistre l'incidence régionale la plus élevée (1,04), suivie de Biskra et Aïn Témouchent (0,77).

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui sont les plus touchés :

- 0,33 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,51 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Le taux d'incidence des toxi-infections alimentaires collectives a augmenté, il est passé de 0,69 à 1,54 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Naâma enregistre une TIAC avec une incidence de 12,99 cas pour 100.000 habitants. L'intoxication est survenue dans la commune de Mécheria durant la troisième semaine de juin (aucun rapport d'enquête ne nous est parvenu).

Les autres TIAC ont été enregistrées à M'Sila (6,12), Alger (4,97) et Ouargla (4,23).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont enregistrés chez les 5-9 ans (2,35) et les 20-29 ans.

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole est passée de 0,55 à 0,35 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui enregistrent une incidence supérieure à 1 cas pour 100.000 habitants sont : Tindouf (3,24), Mostaganem (1,94), Naâma (1,37) et Oran (1,05).

Tous les cas sont observés chez les sujets âgés entre 0 et 19 ans :

- 1,53 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,84 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 0,26 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Trois cas de coqueluche ont été enregistrés par la wilaya d'Alger, par l'EHS d'El Kettar (pas d'autres informations sur les cas).

Au cours du mois de juin, cinq cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés chez des enfants âgés entre 2 et 7 ans (3 de sexe féminin et 2 de sexe masculin), tous correctement vaccinés.

Les prélèvements de selles ont été effectués à tous les enfants et se sont révélés tous négatifs.

Pour deux cas, nous avons les résultats de l'examen au 60^{ème} jour ; l'évolution a été favorable avec une guérison totale.

Aucun cas de tétanos n'a été déclaré au cours du mois de juin 2007.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,01 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des autres méningites est passée de 1,02 à 1,30 cas pour 100.000 habitants.

Un pic épidémique a été enregistré dans la wilaya d'El Tarf avec 12,92 cas pour 100.000 habitants. Cette épidémie a touché principalement la commune d'El Kala avec 56,6 % des cas et d'El Tarf (34% de l'ensemble des cas).

Un autre pic épidémique est observé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj avec 8,48 cas pour 100.000 habitants. 73,6% des cas sont enregistrés par le secteur sanitaire de Bordj Bou Arreridj.

La classe modale est observée chez les petits enfants (0-4 ans) avec 5,01 cas pour 100.000 habitants.

LES ZONNOSES

L'incidence de la brucellose a légèrement baissé, passant de 4,04 à 3,49 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers épidémiques sont retrouvés à Laghouat (52,07), Saïda (33,84), Djelfa (31,45), M'Sila (18,80), Tébessa (15,94), Naâma (13,67) et Khenchela (9,67).

Le maximum de cas est notifié chez les sujets jeunes âgés entre 20 et 29 ans (6,25 cas/100.000 hbts).

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée a nettement baissé, il est de 0,43 cas pour 100.000 habitants.

Seule la wilaya de Laghouat enregistre un taux d'incidence 24 fois supérieur au taux national avec 10,30 cas pour 100.000 habitants. Ailleurs, on note des incidences régionales moins élevées que les mois précédents : Biskra (3,85), Ghardaïa (3,53), Tébessa (2,25), Naâma (2,05), El Oued (1,80), Bechar (1,55), et M'Sila (1,33).

Ce sont les enfants âgés de moins de 5 ans qui sont les plus touchés avec 1,09 cas pour 100.000 habitants.

Trois cas de rage humaine ont été enregistrés au cours du mois de juin 2007 :

- un cas déclaré par la wilaya de Tlemcen, chez une fillette de 4 ans, mordue par un chien errant. La morsure a occasionné une plaie profonde au niveau du cou ce qui a nécessité une consultation en urgence des services de santé. L'enfant a bénéficié d'une vaccinothérapie complète mais non associée à une sérothérapie. Au 2^{ème} rappel du schéma vaccinal, s'installent les signes cliniques de rage humaine suivis du décès immédiat de l'enfant ;
- le second cas, déclaré par la wilaya d'Aïn Témouchent chez un adolescent de 15 ans, ayant des contacts fréquents avec les chiens (il est berger). L'enfant ne s'est présenté à une structure de santé qu'à l'installation des signes cliniques de rage humaine ;
- le troisième cas déclaré par la wilaya de Tizi Ouzou, chez un homme âgé de 58 ans, mordu par son propre chien non vacciné contre la rage. Le sujet n'a consulté un service de santé qu'à l'installation des signes cliniques de rage humaine.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,37 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales oscillent entre 0,10 et 3,49 cas pour 100.000 habitants. Les plus élevées sont observées à Béchar (3,49), Tindouf (3,24), El Oued (1,98), Adrar (1,44), Guelma (1,40), Tébessa (1,29) et Oum El Bouaghi (1,19).

Ce sont les 20-29 ans qui enregistrent l'incidence spécifique pour l'âge la plus élevée avec 0,87 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est stable avec 0,25 cas pour 100.000 habitants.

A Ouargla l'incidence a augmenté, elle est passée de 0,60 à 3,43 cas pour 100.000 habitants, elle est suivie de Souk Ahras (2,83), Tébessa (2,41) et Sidi Bel Abbès (1,46).

Ce sont les 40-49 ans (0,61) et les 60 ans et plus (0,67) qui observent les taux spécifiques par âge les plus élevés.

LE PALUDISME

Au cours du deuxième trimestre 2007, quatre cas de paludisme ont été notifiés et confirmés par le laboratoire national de référence de l'INSP.

Deux cas de paludisme importés sont survenus chez des sujets de nationalité algérienne, ayant séjourné dans des pays africains voisins (Niger et Togo) sans prise de chimioprophylaxie antipaludéenne. Le plasmodium en cause est le plasmodium falciparum.

Un cas à plasmodium malariae, classé provoqué est survenu dans la wilaya d'Adrar, secteur sanitaire de Timimoun, chez une femme de 38 ans. La maladie a été contractée à la suite d'une transfusion sanguine. Le donneur de sang est effectivement un porteur asymptomatique.

Un cas de paludisme à plasmodium vivax n'a pu être classé par manque d'information, et est survenu dans la wilaya de Tamanrasset.

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Avril 2007

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	22	1	7	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	4	0	346609
CHLEF	0	0	4	1	0	0	0	0	0	1	1	0	2	2	0	1	0	0	0	967375
LAGHOUAT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	63	0	0	163	359102	
OUM EL BOUAGHI	0	0	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	6	9	0	1	0	0	29	589933
BATNA	0	0	2	4	6	0	0	0	0	0	9	0	9	0	0	8	0	0	5	1091084
BEJAIA	0	0	6	1	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	0	988015
BISKRA	0	1	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	6	3	0	34	0	1	99	648750
BECHAR	0	6	2	15	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	38	0	0	29	257850
BLIDA	0	0	2	9	1	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	4	0	0	0	911114
BOUIRA	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	4	0	0	2	718458
TAMANRASSET	2	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153516
TEBESSA	0	0	0	20	17	0	0	0	0	0	0	0	1	8	0	14	0	0	76	621237
TLEMCCEN	0	1	4	1	1	0	0	0	0	0	0	0	13	2	0	0	0	0	25	988943
TIARET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1	0	0	8	824960
TIZI OUZOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	1	3	0	0	2	1292808
ALGER	0	20	5	1	2	0	0	0	0	0	3	0	32	1	0	1	0	0	1	3056289
DJELFA	1	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	2	2	0	38	0	0	199	880778
JIJEL	1	0	0	6	1	0	0	0	0	0	4	0	5	0	0	4	0	0	0	648299
SETIF	0	1	12	0	0	0	0	0	0	1	2	0	10	3	0	1	0	0	16	1485602
SAIDA	1	0	5	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	54	322117
SKIKDA	0	1	1	5	0	0	0	0	0	0	1	0	3	4	0	2	0	0	0	905312
SIDI BEL ABBES	0	0	0	4	6	0	0	0	0	0	0	0	6	2	0	1	0	0	27	615958
ANNABA	0	0	0	2	6	0	0	0	0	0	9	0	2	0	0	0	0	0	0	660942
GUELMA	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	5	0	5	0	1	1	0	0	0	500449
CONSTANTINE	1	1	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	6	1	1	1	0	0	0	945593
MEDEA	8	0	0	1	1	0	0	0	0	0	9	0	7	6	0	16	0	0	12	910446
MOSTAGANEM	0	4	0	0	1	0	0	0	0	0	5	0	3	0	0	0	0	0	0	722151
M'SILA	1	0	3	9	0	0	0	0	0	0	0	1	9	0	0	51	0	0	247	898993
MASCARA	0	0	2	1	1	0	0	0	0	1	6	0	4	0	0	0	0	0	5	781848
OUARGLA	3	3	0	13	5	0	1	0	0	1	4	0	1	1	0	10	0	24	0	496092
ORAN	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	9	0	0	0	0	0	0	1431290
EL BAYADH	2	0	0	4	3	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	4	0	0	15	192397
ILLIZI	0	7	0	4	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	2	1	0	38171
BORDJ BOU ARRERIDJ	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	12	7	0	6	0	0	9	625354
BOUMERDES	1	0	2	1	1	0	0	0	0	0	4	0	8	0	0	3	0	0	0	748044
EL TARF	0	8	1	2	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1	0	0	0	0	0	410255
TINDOUF	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	5	0	30841
TISSEMSILT	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	6	0	2	0	1	0	0	0	5	297379
EL OUED	0	0	3	1	0	0	0	0	0	1	1	0	3	0	0	12	0	15	15	555469
KHENCHELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	1	0	9	0	0	31	372192
SOUK AHRAS	0	0	0	9	15	0	0	0	0	0	0	0	5	1	2	0	0	0	1	424011
TIPAZA	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	3	1	3	1	0	1	0	0	1	585684
MILA	0	1	2	1	2	0	0	0	0	0	2	0	8	1	1	6	0	0	3	764863
AIN DEFLA	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	746683
NAAMA	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	13	0	0	11	146266
AIN TEMOUCHENT	0	0	2	6	0	0	1	0	0	0	1	0	2	1	1	0	0	0	1	387347
GHARDAIA	0	9	1	1	0	0	0	0	0	0	7	0	4	0	0	16	0	1	5	340228
RELIZANE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	4	1	1	2	0	0	0	727910
TOTAL ALGERIE	27	94	70	153	79	0	2	1	0	6	108	5	235	63	10	370	2	51	1097	33415000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Dr K.KELLOU - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Contrôle des données** : Mme Z.FOURAR NEHARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI

**Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Mai 2007**

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	1	16	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	1	0	346609
CHLEF	0	0	4	3	0	0	0	0	0	0	3	0	5	6	0	1	0	0	0	967375
LAGHOUAT	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	7	0	49	0	0	208	359102
OUM EL BOUAGHI	1	0	3	3	9	0	0	0	0	0	0	0	5	4	2	0	0	0	42	589933
BATNA	0	0	6	4	0	0	0	0	0	0	9	0	4	2	0	3	0	0	12	1091084
BEJAIA	2	0	2	11	0	0	0	0	0	0	1	0	6	0	0	0	0	0	0	988015
BISKRA	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	2	3	0	27	0	0	89	648750
BECHAR	1	11	0	4	0	0	0	0	0	0	5	0	3	0	0	16	0	0	19	257850
BLIDA	0	0	0	12	4	0	0	0	0	0	5	2	6	1	0	9	0	0	0	911114
BOUIRA	1	1	7	5	1	0	0	0	0	0	0	0	4	2	0	2	0	0	3	718458
TAMANRASSET	0	0	0	1	0	0	10	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	153516
TEBESSA	0	0	0	5	17	0	0	0	0	0	0	0	5	4	0	10	0	0	66	621237
TLEMCEN	0	1	4	2	2	0	0	0	0	0	0	5	6	0	0	0	0	0	11	988943
TIARET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0	23	824960
TIZI OUZOU	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	1292808
ALGER	0	16	12	2	2	0	5	0	0	1	8	0	52	0	1	1	0	0	1	3056289
DJELFA	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	3	4	0	4	0	0	312	880778
JIJEL	0	0	3	7	3	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	2	0	0	0	648299
SETIF	1	0	11	4	0	0	0	0	0	0	15	1	17	2	0	1	0	0	16	1485602
SAIDA	1	0	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	86	322117
SKIKDA	0	0	1	2	0	0	0	0	0	1	10	0	4	2	0	4	0	0	0	905312
SIDI BEL ABBES	0	0	0	7	20	0	0	0	0	0	2	0	4	5	0	0	0	0	31	615958
ANNABA	1	0	0	3	3	0	0	0	0	2	3	0	2	3	0	0	0	0	0	660942
GUELMA	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	7	1	1	1	0	0	2	500449
CONSTANTINE	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	1	11	1	1	1	0	0	1	945593
MEDEA	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29	0	10	2	0	6	0	0	24	910446
MOSTAGANEM	1	7	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	4	0	0	0	0	0	0	722151
M'SILA	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1	9	3	0	15	0	0	231	898993
MASCARA	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	14	0	15	3	0	0	0	0	1	781848
OUARGLA	3	1	0	12	3	0	0	0	0	0	4	0	13	0	0	2	0	12	0	496092
ORAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	13	0	0	0	0	0	0	1431290
EL BAYADH	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	28	192397
ILLIZI	0	3	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38171
BORDJ BOU ARRERIDJ	4	1	3	5	3	0	0	0	0	0	0	0	26	3	1	3	0	0	9	625354
BOUMERDES	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	17	0	6	0	0	2	0	0	0	748044
EL TARF	0	8	0	2	1	0	0	0	0	0	10	0	11	2	0	0	0	0	0	410255
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30841
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	0	0	0	13	297379
EL OUED	1	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0	1	6	0	0	17	0	0	15	555469
KHENCHELA	1	0	0	1	3	0	0	0	0	1	0	0	11	1	0	2	0	0	33	372192
SOUK AHRAS	0	0	0	8	9	0	0	0	0	0	0	0	15	0	2	0	0	0	2	424011
TIPAZA	0	0	1	4	3	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	4	0	0	0	585684
MILA	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	5	0	18	0	1	6	0	0	15	764863
AIN DEFLA	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	746683
NAAMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	7	0	0	26	146266
AIN TEMOUCHENT	0	0	4	5	2	0	0	0	0	0	7	0	6	0	0	0	0	0	7	387347
GHARDAIA	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	4	1	0	17	0	0	24	340228
RELIZANE	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	727910
TOTAL ALGERIE	30	81	71	139	94	0	15	0	0	7	185	16	342	76	9	212	0	13	1350	33415000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Dr K.KELLOU - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Contrôle des données** : Mme Z.FOURAR NEHARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Juin 2007

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	15	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0	346609
CHLEF	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	6	2	0	0	0	0	0	967375
LAGHOUAT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	37	0	0	187	359102	
OUM EL BOUAGHI	0	0	0	7	5	0	0	0	0	0	0	1	4	4	0	0	0	33	589933	
BATNA	0	0	1	3	4	0	0	0	0	0	4	0	8	1	0	1	0	3	1091084	
BEJAIA	1	0	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	11	1	0	0	0	0	988015	
BISKRA	0	0	5	15	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	1	25	0	0	648750	
BECHAR	0	12	0	9	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	4	0	0	257850	
BLIDA	1	0	2	2	1	0	0	0	0	0	2	0	9	3	0	0	0	0	911114	
BOUIRA	0	0	4	6	1	0	0	0	0	0	0	0	5	8	3	3	0	0	718458	
TAMANRASSET	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	153516	
TEBESSA	0	0	0	8	15	0	0	0	0	0	2	0	10	4	0	14	0	0	621237	
TLEMCEN	3	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	11	988943	
TIARET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	4	0	0	0	0	824960	
TIZI OUZOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	1292808	
ALGER	0	21	4	2	0	0	3	0	0	0	28	0	50	1	0	0	0	1	3056289	
DJELFA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	880778	
JIJEL	3	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	8	4	0	0	0	0	648299	
SETIF	3	0	5	0	0	0	0	0	0	1	14	0	26	2	0	0	0	11	1485602	
SAIDA	5	0	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	322117	
SKIKDA	0	0	0	3	0	0	0	0	0	1	0	0	6	1	0	8	0	0	905312	
SIDI BEL ABBES	0	0	0	6	9	0	0	0	0	0	1	0	9	3	0	0	0	0	615958	
ANNABA	1	0	1	3	0	0	0	0	0	0	6	0	7	2	0	0	0	0	660942	
GUELMA	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	1	0	6	1	0	0	0	1	500449	
CONSTANTINE	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	17	0	0	0	0	4	945593	
MEDEA	2	0	0	5	2	0	0	0	0	0	4	0	13	6	1	3	0	0	910446	
MOSTAGANEM	1	4	0	1	0	0	0	0	0	0	14	0	2	0	0	0	0	0	722151	
M'SILA	0	0	0	5	1	0	0	0	0	0	0	1	2	1	0	12	0	0	898993	
MASCARA	1	0	3	2	1	0	0	0	0	0	1	1	5	0	0	0	0	0	781848	
OUARGLA	3	3	0	2	17	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0	496092	
ORAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	15	0	15	0	0	0	0	0	1431290	
EL BAYADH	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	192397	
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38171	
BORDJ BOU ARRERIDJ	7	0	0	5	4	0	0	0	0	0	3	0	53	2	0	1	0	0	625354	
BOUMERDES	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	6	0	11	0	0	1	0	0	748044	
EL TARF	0	19	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	53	1	0	0	0	0	410255	
TINDOUF	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	30841	
TISSEMSILT	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	1	0	0	0	297379	
EL OUED	4	0	1	11	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	10	0	1	555469	
KHENCHELA	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	23	2	0	3	0	0	372192	
SOUK AHRAS	0	0	0	3	12	0	0	0	0	0	0	0	15	4	2	0	0	0	424011	
TIPAZA	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	3	0	0	585684	
MILA	0	3	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	8	1	0	3	0	0	764863	
AIN DEFLA	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	746683	
NAAMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	3	0	0	146266	
AIN TEMOUCHENT	2	1	3	3	2	0	0	0	0	0	3	0	8	0	0	0	0	1	387347	
GHARDAIA	0	25	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	3	0	12	0	3	340228	
RELIZANE	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	5	0	1	0	0	0	727910	
TOTAL ALGERIE	45	109	46	125	82	0	3	0	0	5	118	4	435	72	10	145	0	5	1166	33415000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Dr K.KELLOU - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Contrôle des données** : Mme Z.FOURAR NEHARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR, R. GUESSABI, S. HANNOU & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S. SACI